

Conversion des dernières OCA issues de l'émission d'OCABSA

Lyon, 16 juillet 2015.

DELTA DRONE annonce aujourd'hui la conversion des dernières OCA issues de l'émission d'OCABSA autorisée lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2014.

Parallèlement, il est rappelé que les BSA (Bons de Souscription d'Actions) attachés aux 3 premières tranches d'émission ont été exercés pour un montant de 3 M€, et que 530 389 BSA (correspondant à autant d'actions nouvelles à créer) restent à exercer pour un montant de 2 M€.

L'opération de renforcement des fonds propres liée à l'émission d'OCABSA s'est donc finalement réalisée en 6 mois, permettant à DELTA DRONE de renforcer ses fonds propres de 8 M€.

Un tableau précis retraçant toutes les opérations réalisées dans le cadre de l'émission d'OCABSA est disponible sur le site www.deltadrone.com.

Commentant cette situation, Christian Viguié, PDG du Groupe a déclaré : « *au delà de la restauration définitive de la situation financière de DELTA DRONE, notre stratégie visant à se doter de ressources financières conséquentes et sans endettement constitue une condition impérative de succès pour le futur. La confusion, parfois entretenue, entre drones professionnels et drones de loisir, l'illusion née de chiffres d'affaires uniquement formés par la vente de drones sur des marchés nationaux, sont deux éléments qui perturbent aujourd'hui une approche plus censée et structurelle du secteur des drones civils à usage professionnel. L'avenir du secteur réside en réalité dans sa dimension mondiale et dans la faculté à mettre au point des services complets, proches des attentes des clients, qui forment une chaîne de valeur dans laquelle le drone en tant que tel n'est qu'un des éléments. En outre, la capacité à opérer dans le strict respect des réglementations et des lois en privilégiant avant tout la sécurité des personnes et des biens correspond à une exigence première et essentielle. Pour toutes ces raisons, le secteur des drones civils à usage professionnel est très capitalistique car il requiert de lourds investissements en IT et en déploiement à l'international. Il nécessite également du temps, pour planifier et adapter ces solutions à l'échelle de clients présents sur plusieurs continents.* »

A propos de Delta Drone: Le Groupe Delta Drone est un acteur reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une offre de service global, depuis l'acquisition des données jusqu'à leur traitement informatique au moyen d'un système d'information développé spécifiquement et incluant la mise à disposition de pilotes professionnels. Ces pilotes sont formés et certifiés par l'Ecole Française du Drone, filiale du Groupe.

L'action Delta Drone est cotée sur le marché Alternext d'Euronext Paris.

Code ISIN : FR0011522168.

www.deltadrone.com

Contacts :



Jérôme Gacoin

01 75 77 54 65

jgacoin@aelium.fr